|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Logo Ministère des Eaux et Forêts.jpgLogo CJ.jpg | PROJET D’APPUI A L’APPLICATION DE LA LOI SUR LA FAUNE AU GABON (AALF) | | |  |
| REPUBLIQUE GABONAISE  Ministère Des Eaux Et Forêts | |  | CONSERVATION JUSTICE GABON  Téléphone : (+241) 074 23 38 65  E-mail : luc@conservation-justice.org  Web : www.conservation-justice.org | |

SOMMAIRE

[1 Points principaux 2](#_Toc7774926)

[2 Investigations 2](#_Toc7774927)

[3 Opérations](#_Toc7774928) 3

[4 Département juridique 4](#_Toc7774929)

[5 Formation 4](#_Toc7774929)-5

[6 Communication](#_Toc7774930) 5

[7 Relations extérieures](#_Toc7774931) 5-6

[8 Conclusion 6](#_Toc7774932)

**Rapport Mensuel avril 2023**

Conservation Justice



Union européenne

Cette publication a été produite avec le soutien financier de l’Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de Conservation Justice et ne reflète pas nécessairement les opinions de l’Union européenne.

# 1. Points principaux

Pour ce mois d’avril 2023, les principales activités réalisées tournent autour d’une arrestation des trafiquants d’ivoire, d’une visite de détenus à la prison centrale de Libreville, et de la formation du Coordonnateur des Activités aux Etats Unis.

**Les 05 et 06 avril 2023**, à Makokou (province de l’Ogooué-Ivindo), a eu lieu l’arrestation de messieurs MENDJOKO Frédry Bruel, IBACKABOBE Willy, en possession de 4 pointes d'ivoire dont 2 entières et 2 sectionnées en 5 morceaux pesant au total 15 kg, outre 2 fusils de type calibre 12 et 1 crosse ;

Le propriétaire des ivoires sectionnés et un autre intermédiaire notamment SAMBA Augustin et ENGOUNGOU ALLOYI Maxis, ont été aussi interpellés.

Ces opérations ont eu lieu grâce à la collaboration des agents de la police judicaire, de l’unité de renseignement des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire (B2)de Makokou, avec ceux du ministère des eaux et forêts appuyés par l’ONG Conservation Justice ;

**Du 16 au 29 avril 2023**, le Coordonnateur des activités de Conservation Justice a été en formation aux USA. La formation portait sur les techniques d’investigations, la planification des missions et des collectes données sur le terrain, la gestion et la sécurité des équipes pendant les opérations en lien avec l’Application de la loi sur l’exploitation des ressources naturelles ;

**Le 27 avril 2023 :** il y a eu une visite de prison effectuée à la prison centrale de Libreville à l’endroit des détenus ANTSINI Urbain, MONDJO Juldas, ADANDE Félicien, MIKOUMOU MINKO Yannick, ETE MIHINDOU Stéphane et MAPANGOU NZAOU.

# 2. Investigations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’investigations menées* | *9* |
| *Investigation ayant menées à une opération* | *1* |
| *Nombre de trafiquants identifiés* | *21* |

Plusieurs missions d’investigations ont eu lieu au cours de ce mois. Une des missions d’investigations a permis d’arrêter quatre trafiquants de pointes d’ivoire d’éléphant.

# 3. Opérations

*Indicateurs :*

|  |  |
| --- | --- |
| *Nombre d’opérations menées ce mois* | *01* |
| *Nombre de personnes arrêtées* | *04* |

En ce mois d’avril 2023,une opération a été menée dans la ville de Makokou concernant quatre trafiquants d’ivoire :

En effet,**les 05 et 06 avril 2023 à Makokou (Province de l’Ogooué-Ivindo),**a eu lieu l’arrestation de MENDJOKO Frédry Bruel, IBACKABOBE Willy, SAMBA Augustin et ENGOUNGOU ALLOYI Maxis en possession de 4 pointes d'ivoire dont 2 entières et 2 sectionnées en 5 morceaux pesant au total 15 kg, outre 2 fusils de type calibre 12 et 1 crosse.

C’est une équipe mixte composée d’agents de l’administration des Eaux et Forêt et de la Police Judiciaire de la province, appuyée par Conservation Justice, qui a permis de démanteler ce circuit de trafic d’ivoire opérationnel dans la ville de Makokou.

Au total, quatre individus impliqués dans une transaction illicite de commercialisation d’ivoire ont été interpellés les 5 et 6 avril. Le premier a été interpellé avec quatre pointes d’ivoire, dont deux entières et deux sectionnées en morceaux. Il a confirmé être propriétaire d’une partie des ivoires retrouvés en sa possession. Le chauffeur a également été interpellé au même moment.

**Le 6 avril**, le propriétaire des ivoires sectionnés et un autre intermédiaire ont été interpellés à leur tour grâce à la collaboration de l’unité de renseignement des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire (B2).

Tous sont désormais poursuivis pour détention, tentative de commercialisation, ainsi que pour complicité de détention et complicité de tentative de commercialisation de pointes d’ivoire. Les articles 390 et 392 du nouveau code pénal prévoient une peine de prison pouvant aller jusqu’à 10 ans et une amende équivalant au quintuple de la valeur marchande des pointes d’ivoire trouvées en leur possession.

Ils ont été gardés à vue avant d’être transférés vers Libreville pour être présentés devant le parquet du tribunal spécial.

# 4. Département juridique

Les magistrats étant en grève illimitée, il n'ya toujours pas eu d'audience programmée.

* 1. **Suivi des affaires**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre d’affaires suivies | 01 |
| Nombre de condamnations | 00 |
| Affaires enregistrées | 01 |
| Nombre de prévenus | 04 |

Une nouvelle affaire a été enregistrée venant s’ajouter aux anciennes. ll s’agit des quatre trafiquants arrêtés ce mois à Makokou : Messieurs MENDJOKO Frédry Bruel, IBACKABOBE Willy, SAMBA Augustin et ENGOUNGOU ALLOYI Maxis. Présentés au procureur de la République, Sieur IBACKABOBE Willy (le chauffeur) va bénéficier d’un classement sans suite, le procureur ayant estimé qu’il n’était pas impliquée car n’ayant jamais participé ni à la chasse, ni à la vente et ne savait non plus ce qu’il transportait. Les trois autres personnes impliquées sont en attente de jugement.

**4.2. Visites de prison**

Indicateurs :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de visites effectuées | 01 |
| Nombre de détenus rencontrés | 06 |

Pour le mois d'avril, une visite de prison a été effectuée **le 27 avril 2023** à l’endroit des détenus ANTSINI Urbain, MONDJO Juldas, ADANDE Félicien, MIKOUMOU MINKO Yannick, ETE MIHINDOU Stéphane et MAPANGOU NZAOU qui sont toujours en détention. KAH PUH Joseph quant à lui a purgé l'entièreté de sa peine qui était de douze mois ferme.

**4.3 Formations initiée par US Forest Service**

**Du 16 au 29 avril 2023**, le Coordonnateur des activités de Conservation Justice s’est rendu aux USA pour suivre une formation.

En effet, cette formation intensive qui a duré deux semaines à Asheville, Brunswick et Jekyll Island, a vu la participation de 15 personnes venant des pays suivants : le Gabon, la Zambi, le Brésil, la Georgie, le Botswana, le Bangladesh, le Mozambique, la République Démocratique du Congo, la Tanzanie, le Cambodge, l’Indonésie et la Colombie. La formation avait pour objectif, l’apprentissage des techniques d’investigations, de la planification des missions et des collectes données sur le terrain ou sur la scène de crimes, la gestion du personnel avec des cours sur les valeurs fondamentales de la propriété intellectuelle, aussi bien que la sécurité des équipes pendant les opérations en lien avec trafic illégal des ressources naturelles.

Des sessions pratiques avec des scenarios spécifiques relatifs au trafic illégal des ressources naturelles ont été misent en exergues pour un meilleur apprentissage. De plus, des visites ont été organisées en forêts, au tribunal ainsi que sur des sites stratégiques à intérêt touristique.

# Communication

Indicateur :

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de pièces publiées | 14 |
| Télévision | 03 |
| Internet | 07 |
| Presse écrite | 03 |
| Radio | 01 |

Pour ce mois d’avril, le projet a produit au total 14 pièces médiatiques, dont 7 ont été publiées sur internet, 1 à la radio, 3 à la télévision et 3 dans la presse écrite.

Les articles sont disponibles sur plusieurs médias et notamment sur le site Internet, la page Facebook et la chaine YouTube du projet.

Website: <http://www.conservation-justice.org/CJ/>

Facebook:<https://www.facebook.com/Conservation-Justice-163892326976793/>

YouTube: <https://www.youtube.com/user/ConservationJustice>

# Relations extérieures

**Indicateur :**

|  |  |
| --- | --- |
| Nombre de rencontres | 41 |
| Suivi de l’accord de collaboration | 26 |
| Collaboration sur affaires | 15 |

Le projet AALF a tenu plusieurs rencontres avec les autorités administratives et judiciaires dans deux provinces du Gabon, l’Estuaire et l’Ogooué-Ivindo ainsi qu’aux Etats Unis.

* Les juristes et le Coordonnateur des Activités ont rencontré les procureurs de parquet et les magistrats du siège dans le cadre du suivi des affaires pendantes devant le tribunal spécial et au cours des opérations d’arrestation des trafiquants d’ivoire à Makokou. Il y a également eu des rencontres effectuées avec les officiers de police judicaires, le directeur Général de la Faune et des Aires Protégées, le Directeur de la Lutte Contre le Braconnage, le Directeur provincial des Eaux et Forêts de Makokou ainsi que les condamnés incarcérés à la prison centrale de Libreville ;
* **A Makokou,** le Coordonnateur des activités et les juristes ont rencontré le chef d’antenne de la Direction Générale des Contre-Ingérences et de la Sécurité Militaire (B2), ainsi que le chef d’antenne Oclad.
* Aussi, pendant sa formation aux Etats Unis, le Coordonnateur des activités a eu plusieurs rencontres et échanges, notamment avec les responsables de US Forest Service, ainsi qu’avec les formateurs du FLETC (Federal Law Enforcement Training Centers) avec qui il a échangé sur la possibilité de ses collaborateurs de suivre les formations en matière d’enquêtes au sein de ce grand centre de renom ainsi que sur le financement éventuel des projets, outre la rencontre avec le procureur du tribunal de Asheville afin de comprendre le traitement et le jugement porté sur les cas initiés par les agents de US Forest Service.

Au total, au moins quarante-un (41) rencontres avec différentes autorités administratives et judiciaires du pays aussi bien ceux de US Forest Service et FLETC ont eu lieu.

# Conclusion

Pour ce mois d’avril 2023, il y a eu parmi les activités réalisées, la formation du Coordonnateur des Activités aux USA, la visite des détenus à la prison centrale de Libreville ainsi que quelques missions de terrain tant pour la réalisation des interpellations que pour le maintien de la collaboration.

Ainsi, il y a eu une opération ayant permis de mettre la main sur quatre personnes impliquées dans le trafic de l’ivoire. Parmi les quatre personnes arrêtées à Makokou, trois ont été placées en détention préventive en attendant d’être jugées, une ayant bénéficié d’un classement sans suite de la part de Monsieur le procureur.